

**ACTUALITÉS**

<b>Bilan Météorologique</b>	P.1
<b>Alliums</b> Mineuse, Limace	P.2
<b>Brassicacées</b> Mildiou	P.2
<b>Carotte</b> Mouche de la carotte	P.3
<b>Fraisiers</b> Puceron	P.3
<b>Salades, Epinard</b> Puceron, Limace	P.4
<b>Solanacées</b> <i>Tuta absoluta</i> , Mildiou	P.5

En raison du retour d'un climat plus humide, on observe le maintien du mildiou dans les parcelles. Les mouches sont présentes sur de nombreuses cultures. On nous signale également le début du vol de *Tuta absoluta* et l'arrivée des limaces. Les pucerons ne sont pas en reste et colonisent eux aussi de nombreuses parcelles. Attention, par conséquent, à bien gérer l'aération des abris afin d'éviter toute explosion des maladies et des ravageurs.

## BILAN MÉTÉOROLOGIQUE

	Pluviométrie 2019 mm (S 10)	T min (S 10)	T max (S 10)
Saint-Julien-de-Concelles (44)	172,6 mm (+36,2)	1,8°C	14,9°C
Machecoul (44)	131,6 mm (+29)	3,1°C	14,8°C
Allonnes (49)	65,8 mm (+15,2)	1,3°C	15,3°C
Saint-Mathurin-sur-Loire (49)	83 mm (+12,8)	3,8°C	14,9°C
Le-Lude (72)	127,8 mm (+22)	3,4°C	14,4°C
Saint-Jean-de-Monts (85)	153,6 mm (+30,6)	4,2°C	14,3°C
Vix (85)	134,4 mm (+27,4)	1,8°C	14,3°C

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

Les conditions climatiques de la semaine 10 ont été plus agitées que les deux dernières semaines ensoleillées du mois de février. Le mois de mars débute avec le retour des précipitations, d'un temps plus frais et venteux. La semaine 11 s'annonce dans la continuité de la semaine 10. La météo est variable, les giboulées de mars ont fait leur apparition. Les tem-

pératures restent douces et permettent aux mouches des cultures légumières de poursuivre leur vol. Les populations de pucerons et de limaces se développent. L'humidité entraîne également le maintien du mildiou dans les parcelles et le développement des maladies.

**ABONNEMENT BSV**

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)
- [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)
- [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv>

# ALLIUMS

Oignon : parcelle flottante - Denezé-sous-Doué (49), Mazé (49), Les Rosiers-sur-Loire (49), Longué-Jumelles (49). Poireau : parcelle flottante - secteur Challans (85)

## • Ravageurs

### Mineuse (Oignon)

A Denezé-sous-Doué (49) et Longué-Jumelles (49), de nombreuses piqûres de nutrition de **mineuse** sont visibles en parcelle d'oignon.

A Mazé (49), on observe également des dégâts sur la culture.

### Thrips (Poireau)

Sur le secteur de Challans (85), 1% des plants de poireau présente des attaques de **thrips**.

### Limace (Oignon)

Présence importante de **limace noire** sur semis d'oignons sur le secteur des Rosiers-sur-Loire (49). Le temps humide est favorable à ce ravageur, surveillez vos parcelles.



Piqûre de nutrition de mineuse sur oignon : Crédit photo : CDDL

# BRASSICACEES

Navet : Allonnes (49). Radis : Longué-Jumelles (49), parcelles flottantes (44), parcelle flottante - secteur Challans (85).

## • Ravageurs

### Mouche du chou (Navet, Radis)



Dans le 49, le vol de la **mouche du chou** se poursuit dans les parcelles de brassicacées. A Allonnes (49), depuis deux semaines, la pression est très importante dans une des parcelles de navet botte suivie et étant en surmaturité : en semaine 11, on relève 38,5 mouches du chou/ bol. Dans l'autre parcelle de navet suivie sur le secteur d'Allonnes, le niveau de piégeage est faible avec 0,5 mouche/ bol.

En parcelle de radis, à Longué (49), 1,5 mouches du chou/ bol ont été capturées en semaine 11.

La pose des voiles anti-insectes est indispensable pour garantir la protection des cultures, de navet notamment.

piège. Dans les autres parcelles de brassicacées, les pièges sont nuls. Pas de dégâts signalés, ni observés.

### Altise et Charançon (Navet, Radis)

Dans le 49, on observe de nombreuses morsures d'**altises** sur le feuillage des navets bottes et des radis.

Dans le 44, on nous signale également la présence de larves d'altises sur radis.

Depuis la fin du mois de février, le **charançon** est présent dans plusieurs parcelles. En semaine 11, la pression semble diminuer. Ce ravageur a été identifié dans la parcelle de radis à Longué (49) mais pas sur les autres sites suivis au sein du réseau.

### Mouche des semis (Navet, Radis)

En semaine 11, à Longué (49), la **mouche des semis** reste présente dans la parcelle de radis : on relève 2,5 mouches/

# B RASSICACEES (SUITE)

Navet : Allonnes (49). Radis : Longué-Jumelles (49), parcelles flottantes (44), parcelle flottante – secteur Challans (85).

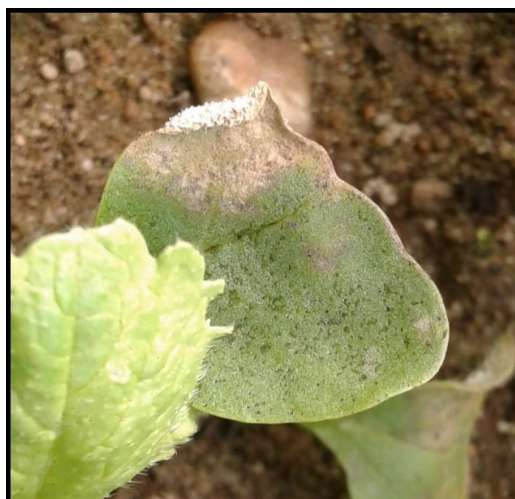
## • Maladie

### Mildiou (Radis)



La pression **mildiou** est importante dans les parcelles de radis suivies dans le 49, 44 et 85. A Longué (49), des attaques sont observées sur 50% des plantes. Sur le secteur de Challans (85), 10% des plantes sont touchées.

Les conditions climatiques sont favorables à son maintien et à son développement dans les parcelles. Une aération des tunnels et une irrigation limitée sont recommandées pour maintenir un bon état sanitaire de la culture.



*Mildiou sur radis : Crédit photo : CDDL*

# C AROTTE

Carotte : Longué-Jumelles (49), Varennes-sur-Loire (49).

## • Ravageur

### Mouche de la carotte

Dans le 49, absence de **mouche de la carotte** à Longué (49) en semaine 11. A Varennes-sur-Loire (49), 2 mouches/ plaque ont été capturées.

# F RAISIERS

Fraisiers : parcelle flottante- Vivy (49), secteur Challans (85), parcelles flottantes (85).

## • Ravageurs

### Thrips

Comme en semaine 9, sur le secteur de Challans (85), on détecte la présence de **thrips** sur la culture de fraise : 5% des pieds sont touchés.

# FRAISIERS (SUITE)

Fraisiers : parcelle flottante- Vivy (49), secteur Challans (85), parcelles flottantes (85).

## • Ravageurs (suite)

### Pucerons



Les populations de **pucerons** se développent dans les tunnels de Guariguette à Vivy (49).

Dans le 85, on nous signale également une augmentation de la pression pucerons sur les cultures de fraise.

Attention, le stade floraison est particulièrement attractif pour les pucerons.

L'aération des abris sera impérative pour gérer les pucerons et préserver la qualité de pollinisation.



*Pucerons sur feuille de fraisier : Crédit photo : CDDL*

### Méthodes alternatives



Sous les abris, des lâchers de prédateurs de type chrysopes peuvent être envisagés, les températures sont suffisantes. Par contre, il est encore trop tôt pour envisager des lâchers de parasitoïdes.

Les pucerons sont également sensibles aux solutions de biocontrôle. Sous abri, des produits à base de sels potassiques d'acides gras sont autorisés pour cet usage.

# SALADE—EPINARD

Salades : parcelle flottante—Ste-Gemmes-sur-Loire (49), secteur Challans (85). Epinaud : parcelle flottante—secteur Challans (85).

## • Ravageurs et Maladies

### Puceron et Chenille (Laitue, Epinaud)

En semaine 10, un développement des populations de **pucerons** et de **chenilles** a été signalé dans les parcelles de salade à Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

Sur le secteur de Challans (85), les pucerons sont également présents sur les cultures de laitue avec 2% des plants touchés et sur la culture d'épinard.

### Limace (Laitue)

Présence de **limaces** en parcelle de laitue sur le secteur de Challans (85). La météo est favorable au développement des populations, surveillez vos cultures.

### Taupin (Laitue)

Le **taupin** provoque des dégâts en parcelle de laitues dans le 85 : on observe des attaques sur 5% des plantes.

### Mildiou (Epinaud)

Sur le secteur de Challans, on observe des attaques de **mildiou** sur la culture d'épinard avec 1 à 5% des feuilles touchées.

### Pythium, Rhizoctone et Botrytis (Laitue)

Le retour des précipitations a favorisé le développement des maladies dans les parcelles de salades. Sur le secteur de Challans (85), 5% des plantes présentent des symptômes de **pythium**, 2% de **rhizoctone** et 5% des plantes sont touchées par le **botrytis**.

Une bonne aération des abris est nécessaire pour limiter la propagation de ces maladies.

# SOLANACEES

Tomate : Challans (85). Pomme de terre : parcelle flottante—secteur Challans (85).

## • Ravageur

### *Tuta absoluta* (Tomate)

Sur le secteur de Challans (85), le vol de *tuta absoluta* a débuté : 4 papillons ont été piégés en semaine 11.



*Tuta absoluta* : Crédit photo : GDM

## • Maladie

### Mildiou (Pomme de Terre)

Comme en semaine 9, on observe toujours du **mildiou** en parcelle de pomme de terre sur le secteur de Challans (85). Il n'y a pas eu d'évolution de la maladie, la pression reste faible avec 1% de plantes touchées.

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019  
PAYS DE LA LOIRE

BULLETIN DE  
SANTÉ DU VÉGÉTAL  
ÉCOPHYTO

**Rédacteur** : Cécile SALPIN - CAPDL-CDDL - cecile.salpin@pl.chambagri.fr

**Directeur de publication** : Jean-Loïc Landrein - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

**Groupe technique restreint** : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.



**Observateurs** : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Val Nantais - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitrie - CECOVAL - L'Aubépin - Maraichers.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.*

Action copilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.